

INFORMATIONS POST AGO

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 Juin 2026, la société NEW BODY LINE publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- La liste des membres du conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2025 et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2025.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers individuels de la société arrêtés au 31-12-2025.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2025 et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31-12-2025.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes. L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Affectation du résultat 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2025 comme suit :

Libellé	Montant / DT
Résultat de l'exercice	754 164.219
Résultats reportés déficitaires	-74 521.055
Réserves facultatives 2024	0.000
Total bénéfice à répartir	679 643.164
Affectation pour :	
Réserve Légale	0.000
Réserves facultatives	0.000
Reliquat sur le bénéfice 2025 à répartir	679 643.164
Dividendes à distribuer à partir des fonds propres soit 0,050 dinars par action*	212 520.000
Nouveau report à nouveau	467 123.164

La mise en paiement du dividende s'effectuera à partir du 28/09/2026.

(*) Soit un dividende de 0,050 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 5% du nominal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Proposition de la participation de la société NBL dans la restructuration financière et sociale de la société LYTESS,

Après examen du rapport de la direction générale relative à la situation financière de la société LYTESS au 31/12/2025 et l'obligation réglementaire de la restructuration financière de la société LYTESS et au regard de l'importance stratégique de la relation entre les deux sociétés mère-filiale.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de participer à la restructuration financière et sociale de la société LYTESS et délègue au conseil d'administration le choix de la méthode et le montant de la participation de la société NBL dans la restructuration de la société LYTESS.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

7^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

8^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de **2 000 DT** nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

9^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

II-LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

Exprimé en dinars

<i>ACTIFS APRES AFFECTATION DU RESULTAT</i>			
		31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles		301 789	301 789
Amortissements		-264 482	-245 831
		37 307	55 958
Immobilisations Corporelles		5 002 362	5 002 362
Amortissements		-4 655 628	-4 507 823
		346 734	494 539
Immobilisations Financières		1 489 338	1 594 788
Amortissements		-	-
		1 489 338	1 594 788
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 873 379	2 145 285
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		-	-
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>1 873 379</u>	<u>2 145 285</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		1 700 445	2 060 353
Provisions		-16 742	-16 742
		1 683 703	2 043 611
Clients et comptes rattachés		2 652 505	2 351 975
Provisions		-14 429	-
		2 638 076	2 351 975
Autres actifs courants		342 388	193 191
Provisions		-15 949	-15 949
		326 439	177 243
Placements et autres actifs financiers		7 320 160	6 205 589
Provisions		-5 800 000	-5 600 000
		1 520 160	605 589
Liquidités et équivalent de liquidités		502 257	276 713
		-350 631	-43 756
		151 626	232 957
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>6 320 004</u>	<u>5 411 375</u>
TOTAL DES ACTIFS		8 193 383	7 556 659

Exprimé en dinars

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS APRES AFFECTATION DU RESULTAT</i>		31/12/2025	31/12/2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres		12 445	17 186
Réserves		2 170 162	2 170 162
Prime d'émission		2 656	2 656
Autres compléments d'apport		98 257	98 257
Résultat reporté		467 122	-74 522
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT</u>		<u>7 001 043</u>	<u>6 464 139</u>
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		-	-
provision		-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	-
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		299 185	254 092
Autres passifs courants		893 154	838 427
Concours bancaires et Autres passifs financiers		-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 192 339	1 092 519
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>1 192 339</u>	<u>1 092 519</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 193 383	7 556 659

III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Exprimé en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde des capitaux propres au 31/12/2025 avant affectation	4 250 400	425 040	1 745 122	12 445	2 656	-74 522	-	98 257	754 164	7 213 563
Affectation du résultat PV AGO du 29/06/2026	-	-	-	-	-	754 164	-	-	-754 164	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-212 520	-	-	-	-212 520
Solde des capitaux propres au 31/12/2025 après affectation	4 250 400	425 040	1 745 122	12 445	2 656	467 122	-	98 257	-	7 001 043

IV-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
Mme. Hanène REJEB	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Président du Conseil d'Administration	Membre du comité permanent d'audit de la société NEW Body Line Enseignante à l'I.S.E.T.	-
M. Karim REJEB SFAR	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre	Directeur Général de la société NEW Body Line Gérant de la société WAT Tunisie Président de la société LYTESS SAS	-
M. Nessim REJEB	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre	Directeur Général Adjoint de la société NEW Body Line	-
M. Hédi REJEB SFAR	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre	Membre du comité permanent d'audit de la société NEW Body Line Retraité	-
M. HAMZA ABDELKADER	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre indépendant	Retraité de la BCT	-
M. Mahmoud Hafedh SNENE	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre indépendant	Retraité de la BIAT	-
Sofiane BEN SLAMA	Lui-même	2024, 2025 et 2026	Membre représentant les actionnaires minoritaires	Avocat	-